



# LE PETIT NADALÉNOIS

Janvier 2016

Journal N°25

Tél mairie : 05.53.59.01.38

Courriel : [mairie.ste.nathalene@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste.nathalene@wanadoo.fr)

[www.saintenathalene.fr](http://www.saintenathalene.fr)

## Le mot du Maire

Il est de tradition en ce mois de janvier de faire le bilan de l'année passée et de se projeter dans l'avenir. Cet exercice nécessite le retour en arrière permettant de mettre en lumière les faits marquants de cette période.

2015 a hélas été sous le signe d'évènements douloureux auxquels nous avons assisté et que nous avons subis, mettant en évidence la fragilité, mais aussi la force de notre démocratie. Sa fragilité vient du fait qu'elle peut être agressée par des gens résolus ou des idées prônant l'exclusion et le repliement sur soi. Mais sa force est aussi cette formidable envie de vivre ensemble, d'aller vers l'autre, seule attitude possible pour faire échec à la haine et à la barbarie.

Afin de mettre en application dès à présent ces principes, je vous invite à nous rejoindre à l'occasion des vœux de la municipalité **le samedi 16 janvier à 11H à la salle des fêtes de Sainte-Nathalène.**

Ce rendez-vous permettra aux anciens habitants et aux nouveaux résidents de faire connaissance autour du verre de l'amitié.

Je compte sur votre présence. Bien à vous.

Jean-Michel PERUSIN



## Inscriptions en école maternelle pour l'année scolaire 2016/2017

Cette année, l'inscription en petite section de maternelle concerne les enfants nés en 2013. Afin d'organiser cette nouvelle rentrée scolaire, merci de contacter dès à présent Mme Martin, directrice de l'école, au 05.53.59.45.65.

## Bibliothèque

La Bibliothèque est installée dans ses nouveaux locaux et les lecteurs reviennent pour les différentes animations : *atelier lecture, heure du conte, accueil de classes* !

Un espace **Bébés** a été aménagé, permettant aux plus petits de venir eux aussi découvrir les livres.

### Les animations passées :

En octobre, Heure du Conte « La Brouille » : Monsieur Brun et Monsieur Grisou sont voisins de terrier. Au début, ils échangent des politesses. Mais bientôt éclatent entre eux des querelles de voisinage, et c'est l'escalade. Jusqu'à ce que le renard arrive... Histoire à méditer...

En novembre, « Histoire racontée, Histoires contées...hommage aux Poilus de 14 ». Apéro-Conte avec Marie Thérèse LABORDE, et Pierre SERVANTIE. Merci à nos jeunes, Elise, Manon, Martin pour leur émouvante participation.

En décembre, Goûter « Contes et Chocolat », Histoires de traîneau, de sapin, de poussins de Noël, et de Matriochkas. Une vingtaine d'adultes et 55 enfants remplissaient notre petite salle, et lorsque le Père Noël est arrivé, la distribution de bonbons, chocolat chaud et brioches a été très appréciée.

Délicieux moment que la Bibliothèque et le Centre de Loisirs avaient préparé !

**Dans le cadre d'une résidence d'auteur, le réseau des Bibliothèques - Médiathèques accueillera l'illustratrice Béatrice RODRIGUEZ du 02 février au 30 mars.**

**Béatrice RODRIGUEZ participera à notre Atelier Bébés Lecteurs du 05 février.** Plusieurs autres rencontres sont déjà programmées avec l'auteur et les Assistantes Maternelles afin de préparer une RANDO - POUSETTE à Sainte Nathalie, prévue le 25 Mars.

**La soirée de restitution de la résidence d'auteur aura lieu le vendredi 25 mars dans notre Bibliothèque !**

Pour contacter la Bibliothèque :

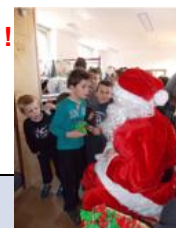
- ▶ par téléphone au **05.53.28.54.28**
- ▶ par courrier : Bibliothèque, le Bourg 24200 Sainte Nathalie
- ▶ par mail à « [bibliotheque-ste.nathalene@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-ste.nathalene@wanadoo.fr) »

### Heures d'ouverture :

<b>Lundi</b>	<b>9 h à 11 h</b>	<b>et</b>	<b>15 h à 17 h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>9 h à 12 h</b>		
<b>Jeudi</b>	<b>9 h à 12 h</b>	<b>et</b>	<b>14 h à 17 h</b>
<b>Vendredi</b>			<b>14 h à 18 h</b>

### L'inscription est gratuite.

Le prêt et la réservation des documents :  
Vous pouvez emprunter 5 documents pour une durée de 3 semaines.  
Un service de navette permet de faire circuler les documents en fonction des demandes.



# Com m é m o r a t i o n d e l a G r a n d e G u e r r e

Du 06 au 11 novembre 2015, Ste Nathalène honorait la mémoire des hommes de la commune partis à la guerre en 14/18. Les travaux de recherches ( documents, fiches militaires...) sont disponibles à la mairie pour ceux qui désirent les consulter. De nombreuses personnes se sont investies dans les différentes manifestations proposées et le public était au rendez-vous.



*Apéro-conte*



*Inauguration du  
nouvel emplacement*



*Caf conc du  
Centenaire*



*Vue aérienne*



*Collection privée*



*Trésors de nos greniers*



*Exposition des  
affiches et photos*



*Portes-drapeaux  
au monument*

## RUBRIQUE : LA VIE DU TOURISME

Depuis de longues années, notre commune a vu son potentiel tourisme croître et prospérer de belle manière.

Notre journal ouvre cette nouvelle rubrique afin de mieux faire connaissance avec ce pan important de notre économie locale.

Chaque numéro traitera d'un nouvel évènement marquant dans l'évolution des entreprises, au travers de leurs projets et métamorphoses.

Bravo à eux pour leur dynamisme !

Nous commencerons donc avec le projet du camping La Palombière

Devenu 5 étoiles, Eric et Nadia BRAIZET, ont estimé nécessaire que le camping se dote de cette nouvelle infrastructure de qualité.

Un parc aquatique couvert et chauffé de 700 m2 avec toboggans et espace balnéo ouvrira pour l'été 2016.



[www.lapalombiere.fr](http://www.lapalombiere.fr)

## CLUB DES AINES DE STE-NATHALENE

Assemblée générale de l'association au restaurant L'ESCALE **dimanche 31 janvier 2016 à 10H30.**

Déroulement de la journée :

A partir de 10H et toute la journée : vente de cartes d'adhérents (toujours à 19 €).

10H30 : ouverture de la séance – bilan moral – bilan financier – élection des membres du bureau – présentation des projets 2016 – questions diverses.

Vers midi : repas à l'ESCALE (inscription).

Vous pouvez assister au repas sans assister à l'assemblée générale et vice-versa, mais votre présence nous fait toujours plaisir.

Quelques dates connues :

Voyage à PENISCOLA (Espagne) du 23 au 29 mai 2016 (6 nuits / 7 jours) ; hôtel 4 étoiles, les pieds dans l'eau (589 €/ personne).

Grillades le 12 juin 2016.

Le 18 septembre 2016 : croisière ILES GRECQUES : VENISE – BARI (Italie) – GRECE – SANTORIN – CORFOU – KOTOR (Monténégro) – 28 places seulement.

Pour toute demande d'information ou d'inscription, merci de contacter la Présidente, Marie-Françoise SAULIERE, au 05 53 59 22 09.

## REGLEMENTATION DES DEPOTS D'ORDURES

Devant l'augmentation des dépôts sauvages de déchets de toutes natures sur notre espace poubelles (encombrants, meubles, appareils ménagers, déchets verts, gravats divers, etc...), et en ma qualité d'autorité de police municipale, j'ai été amené à prendre un arrêté le 04 janvier 2016 réglementant sévèrement les dépôts d'ordures illicites, ceci pour sauvegarder la salubrité de la commune ainsi que son environnement.

Les infractions au présent arrêté donneront lieu à l'établissement de procès-verbaux de constatations et seront poursuivies conformément aux lois en vigueur. Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le code pénal.

Pour déposer vos encombrants et déchets dangereux, je vous rappelle que deux déchèteries existent à proximité de notre commune : celle de SARLAT-LA-CANEDA aux Rivaux (Tél : 05 53 29 86 47) ainsi que celle de CARLUX à Sesquières (Tél : 05 53 59 67 74). Pour connaître les tournées du SICTOM, ou pour toute autre question, merci de composer le 05 53 29 87 50.

Comptant sur votre civisme,  
Le Maire, Jean-Michel PERUSIN.

## SICTOM

Réunion du 22/12/2015

### Informations générales :

- Un atelier de démantèlement des « monstres » (mobilier) existe à CENAC, un autre est en projet pour SARLAT.
- A l'étude : modification du mode de chargement des containers, afin de limiter le travail pénible des ripeurs, et diminuer, à terme, les coûts.
- MONTIGNAC : projet de réfection à l'arrêt faute de terrain.

Analyse de la production des déchets sur la commune en 2015 : le tonnage collecté est important du fait du tourisme (29 tonnes en juillet, 6,8 tonnes en octobre puis novembre ; cette surproduction est à la charge des résidents). Augmentation du tri de 23 %, et diminution du taux de refus de tri de 23,3 à 19,44 %.

Ca déborde : plus ici qu'ailleurs ? La commune a peu de bacs : un bac à OM pour 19 habitants (moyenne SICTOM 11), un bac à tri pour 20 habitants (moyenne SICTOM 10). Problème : à quel endroit mettre des bacs où s'arrêter en sécurité et sans rallonger la tournée (le km parcouru coûte 18 €) ?

Evolution des prix : une hausse que nous pouvons néanmoins limiter est inéluctable. Le plan national des déchets a fixé pour 2025 l'objectif de recycler 60 % de la production (en tonnage, papier et verre inclus). La taxe sur les OM – sacs noirs - de 10€ la tonne en 2014 passera à 27€ en 2025.

Il y a un début de solution : pas de déchets lourds recyclables dans les sacs noirs (piles, ampoules, verres, papier, petit électroménager, faïence cassée...) et compostons ! Par ailleurs, cette année, nous avons eu 45 000 € de pénalités pour erreur de tri.

Rappel : vont dans **les bacs jaunes uniquement les emballages** en plastique (dont films plastiques, barquettes, pots de yaourts), en carton, en métal.

L'ensemble des données chiffrées sont disponibles sur le site de la commune.

Pour vos sacs jaunes et toute documentation, RDV **jeudi 21 avril de 8H30 à 12H30 devant l'école.**

Questions et renseignements au SICTOM : 05 53 29 87 50.

## SYNDICAT D'EAU POTABLE

Réunion de présentation des orientations pour 2016. Le budget est sain donc le prix de l'eau augmentera très modérément de 1% (cela représentera une facture annuelle de 144, 10 € pour une consommation de 120 m3).

La nouvelle loi d'organisation des territoires (loi NOTRE) oblige les syndicats d'eau potable, soit à céder leur compétence aux communautés de communes, soit à se regrouper. En Dordogne, c'est la deuxième option qui est choisie. Cela se traduit par une proposition de fusion de notre syndicat avec ceux de Carlux, Veyrignac, Vitrac et celui de la vallée du Céou.

Des travaux de renforcement du réseau sur notre Commune seront effectués durant le mois de février prochain entre les secteurs de Roffy et Esteil. Une coupure d'eau d'une journée sera nécessaire pour les raccordements. Vous serez informés de la date dès que l'entreprise aura fixé le calendrier précis (cela concernera le Bourg, La Croix d'Esteil, les Mathevies, Massaud, Les Pergues ).

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION

Tous les départements de l'ancienne région Aquitaine se sont regroupés pour passer une commande commune d'électricité auprès de différents organismes. Ce groupement fédère les besoins de 1 637 membres (Communes, Intercommunalités, Lycées...), pour un montant estimé à 75 millions d'euros/an. La commande représentant ainsi un marché important, les fournisseurs d'électricité ont fait des offres avec un tarif plus bas. Pour Ste Nathalène, cela se traduira par une baisse de la facture de l'éclairage public et du chauffage des bâtiments communaux.

## ACTION SOCIALE

### Économies d'énergies :

Une après-midi est organisée le 17 mars, à 14 h, à la salle des fêtes de St Vincent le Paluel sur ce thème.

- Conseils concernant les « éco-gestes » : intervention de l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement), avec son « éco-appartement » mobile.

- Présentation des aides financières pour l'isolation, par exemple.

Cette rencontre sera aussi l'occasion pour le CIAS, organisme dépendant de la communauté de communes Sarlat Périgord Noir, de présenter l'ensemble de ses prestations et services. Renseignements complémentaires par le CIAS : tel : 05 53 31 88 88.

**La Permanence d'Accès aux Soins de Santé** (PASS) est un dispositif national rattaché aux urgences de l'hôpital.

Ce service offre une aide pour les personnes n'arrivant pas à se soigner pour des raisons pratiques, de santé, financières..., ou toute autre difficulté. Si vous êtes dans cette situation, si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, vous pouvez contacter l'équipe mobile de la PASS.

Cette équipe est composée d'une assistante sociale, Mme E. COUTURIER, et d'une infirmière, Mme C. TAILLADE, toutes deux tenues au secret professionnel, elles peuvent donner un rendez-vous, et/ou se déplacer à domicile. Pour les contacter (ligne directe), du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30 : 05 53 31 76 29.



Le centre ÉNEA LOISIRS souhaite une bonne année aux Nadalénois et annonce que durant les vacances de février, il organisera le carnaval.

Le centre ÉNEA LOISIRS sera ouvert également durant toutes les futures vacances scolaires, y compris les vacances d'été, où se déroulera un séjour sur le thème de l'histoire.

Pour tout renseignement ou information :  
05 53 59 07 82 ; 06 76 63 24 10

[alsh.ste-nathalene@hotmail.com](mailto:alsh.ste-nathalene@hotmail.com)



## FORM'BIEN-ETRE

### Un atelier près de chez vous

Pour améliorer sa qualité de vie, les ateliers FORM'BIEN-ETRE proposent 7 séances de 1H30 sur les thèmes : **respiration, posture, relaxation, souplesse, gestion du stress, tonicité.**

Ils s'adressent aux personnes de plus de 55 ans. Adaptés à ce public, ils sont animés par une professionnelle, partenaire du financeur de ce programme, l'ASEPT (Association de Santé et de Prévention sur les Territoires).

Une participation de 20 € est demandée pour la totalité du cycle.

Chaque séance est composée d'exercices pratiques, d'informations et d'échanges sur les thèmes abordés, méthode interactive alliant contenu scientifique et convivialité.

#### Quatre bonnes raisons de participer :

- Améliorer son confort physique en respirant mieux, sans stress et en bougeant avec aisance,
- Conseils adaptés pour améliorer sa qualité de vie au quotidien,
- Redécouvrir ses propres ressources et gagner ainsi en confiance en soi,
- Passer un bon moment en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations, échanger des « trucs ou recettes » positifs.

Pour les hésitants, venez vous renseigner et observer une séance à SARLAT au gymnase du complexe sportif entre les jeudis 21/01 et 11/02.

**Pour STE-NATHALENE, les ateliers se dérouleront le lundi de 09H30 à 11H00 du 29/02 au 11/04 à la salle des fêtes.**

Renseignements et préinscriptions avant le 15 février auprès de l'animatrice Amélie-Anne FUMAT au 06 46 86 25 91 ou de Brigitte AUDOUARD au 05 53 59 15 36.

## Préservation du bassin versant de l'Énéa

L'Énéa est un affluent de la Dordogne qui traverse les Communautés de Communes de Sarlat-Périgord Noir et du Pays De Fénelon. Il prend sa source sur la commune de Proissans et conflue avec la Dordogne en rive droite, dans le cingle de Montfort sur la commune de Carsac-Aillac.

Afin de répondre à une directive européenne sur l'eau, l'Agence de l'eau Adour-Garonne a mis en place un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). C'est un plan de gestion qui a pour objectif d'atteindre le bon état des cours d'eau, lacs, nappes souterraines, estuaires et du littoral d'ici 2027.

Aujourd'hui, l'Énéa est un cours d'eau classé de qualité moyenne. Pour atteindre l'objectif d'un bon équilibre écologique et chimique de l'Énéa, les Communautés de Communes Sarlat-Périgord Noir et du Pays De Fénelon, titulaires de la compétence « Rivière », ont mis en place un comité de pilotage assisté d'un bureau d'étude. Après un diagnostic complet présentant un état du cours d'eau et les dysfonctionnements observés, plusieurs solutions ont été proposées pour y remédier. Elles viseront à améliorer la qualité de l'eau et celle des différents milieux aquatiques présents le long de l'Énéa.

Les travaux prévus sont définis par secteurs qui vont de l'entretien de la ripisylve (ensemble de la végétation des rives des cours d'eau), de la réalisation de plantations, ou encore des interventions de renaturation consistant à redonner au cours d'eau une dynamique naturelle avec la création de petits méandres. Enfin à terme, le projet envisage différentes actions pour valoriser l'Énéa, notamment l'installation de panneaux d'informations sur la faune et la flore du cours d'eau. Les travaux et leurs suivis vont s'étaler sur 5 ans.

Au-delà de l'aspect réglementaire, les deux Communautés de Communes affirment ainsi leur volonté de préserver la qualité de leur patrimoine naturel.

21 actions seront menées et réparties sur les 5 prochaines années. Tous les propriétaires riverains de l'Énéa et de ses affluents seront concernés. Des enquêtes publiques seront organisées, il vous sera possible de donner votre avis. Les informations relatives à ces enquêtes seront disponibles dans votre mairie.

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h00 - 12h00 - fermée l'après midi

Mardi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Mercredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Vendredi : 8h00 - 12h00 - fermée l'après midi

### ETAT CIVIL

#### Naissances

Louise et Gabin BOIS,  
le 29 septembre 2015

Hélène JAUBERT,  
le 15 octobre 2015

Félicitations aux familles

#### Décès

Georges JAUBERT  
le 27 novembre 2015

Nos sincères condoléances  
aux familles